



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« L'atelier musique de Seine Saint-Denis »
« ASSOCIATION CHROMA/ZEBROCK »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets AP4 n°137 lancé en 2011 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Engagement des jeunes / Culture Numéro du projet APAN°137
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : L'ATELIER MUSIQUE DE SEINE SAINT-DENIS
Objectifs initiaux : « L'Atelier Musique » de Seine Saint-Denis a pour objectif principal de permettre aux jeunes des groupes de musique populaire et urbaine de s'épanouir par une pratique artistique en amateur de qualité et d'y trouver le chemin d'une réalisation personnelle. Par la pratique collective et mixte, il apporte aux jeunes connaissances, outils et méthodes de travail dans une perspective d'autonomisation.
Public(s) cible(s) : Les premiers bénéficiaires de l'expérimentation sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans de Seine-Saint-Denis, ayant une pratique musicale collective en amateur dans le domaine des musiques populaires, dont le désir de pratique artistique ne trouve pas le cadre approprié de son épanouissement (950 jeunes praticiens repérés / 165 jeunes accompagnés).
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Mené à l'échelle départementale incluant l'ensemble des partenaires œuvrant dans le champ musical et auprès des jeunes, le dispositif comporte trois étapes : un diagnostic départemental conduisant à un repérage des pratiques musicales et à une analyse de la demande d'accompagnement ainsi qu'à la valorisation des ressources et des compétences disponibles sur le territoire ; un dispositif de formation à destination des jeunes musiciens ; un dispositif de formation des animateurs et des intervenants auprès des publics jeunes.
Territoire(s) d'expérimentation : Département de la Seine Saint-Denis (Zones urbaines et zones urbaines sensibles)
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Renouveler et élargir l'action culturelle en direction des publics éloignés de l'offre conventionnelle en s'appuyant sur les pratiques musicales qui sont largement étendues.
Partenaires techniques opérationnels : Les partenaires initialement visés correspondent aux partenaires effectifs de l'expérimentation. Les municipalités de Seine Saint-Denis, le Conseil général de Seine Saint-Denis, acteurs musicaux du département (équipes des salles de concert, studios de répétition publics et privés, lieux de diffusion pluridisciplinaires, tremplins et concours locaux, médiathèques, conservatoires et enseignants de musiques actuelles, musiciens professionnels, techniciens professionnels, professionnels du secteur musical, journalistes musicaux et universitaires), les réseaux associatifs, les centres sociaux, les réseaux d'éducation populaire, les adhérents et publics de l'association.
Partenaires financiers (avec montants) : Conseil général de la Seine Saint-Denis : 31 815,78€, Communauté d'agglomération Terres de France : 20 000€, La Région Ile de France : 15 719€, Communes de Stains et La Courneuve : 15 600€, Sacem : 4000€, DDCS/poste FONJEP (aide à l'emploi) : 2274€, Uniformation (Aides à la formation) : 820€
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 27 mois (2) Durée effective : 27 mois. Le projet se poursuit aujourd'hui sur plusieurs communes.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Chroma / Zebroch Type de structure : Association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Vérès Consultant Type de structure : privée

PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION



Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Sommaire

Introduction P.5

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation P.6

A. Objectifs de l'expérimentation P. 6

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative) P.7

1. Public visé P.7

2. Bénéficiaires directs P.8

2.1. Statistiques descriptives P.8

2.2. Analyse qualitative P.9

3. Bénéficiaires indirects P.13

II. Déroulement de l'expérimentation P.15

A. Actions mises en œuvre P.15

B. Partenariats P.22

1. Partenaires opérationnels P.22

2. Partenaires financiers P.27

C. Pilotage de l'expérimentation P.28

D. Difficultés rencontrées P.29

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté P.30

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif P.30

1. Public visé P.31

2. Actions menées dans le cadre du dispositif P.32

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance P.32

4. Impacts sur la structure P.33

Conclusion P.34

Introduction

Sous la thématique « Favoriser les pratiques artistiques et encourager l'expression des jeunes », l'expérimentation s'est déroulée de mai 2011 à juillet 2013 soit 27 mois en Seine Saint-Denis, en Ile de France. « L'atelier musique de Seine Saint-Denis » vise à la mobilisation de jeunes musiciens peu concernés par les dispositifs publics d'accompagnement et leur autonomisation par la pratique musicale en groupe ou individuelle.

La Seine Saint-Denis est un département jeune, fortement marqué par son histoire ouvrière et populaire, qui concentre une forte proportion d'adolescents en difficulté, souvent parmi les catégories sociales défavorisées. La Seine Saint-Denis est l'un des 4 départements les plus peuplés dont la population âgée de 16-25 ans comporte le plus de jeunes recensés dans les catégories socioprofessionnelles défavorisées. Une majorité de ces jeunes ont un rapport distant avec la culture ; la fréquentation des lieux culturels et de formation artistique ne leur est pas donnée spontanément dans le cadre familial comme les jeunes issus d'autres catégories sociales plus aisées.

L'expérimentation consiste en un diagnostic départemental conduisant à un repérage jeunes appartenant à un groupe de musique et en une analyse fine de la demande de formation ou d'accompagnement ainsi qu'à la valorisation des ressources et des compétences disponibles sur le territoire. Une partie des jeunes repérés bénéficient d'un dispositif d'accompagnement artistique inédit. Enfin, les animateurs et acteurs culturels participent à des cycles de formation.

Pour mettre en œuvre ce projet dans une logique de grande proximité avec les publics tout en recherchant un nouveau lien entre les acteurs et ressources du territoire et un nouveau cadre, les démarches ont consisté à impliquer les acteurs locaux, élus et services des collectivités territoriales en leur faisant mesurer la plus-value que « L'atelier musique de Seine-Saint-Denis » apporte par rapport aux offres déjà présentes le cas échéant. Selon les villes, il s'agit de créer une offre inexistante (Stains, Drancy, Saint-Denis, Sevran) ou d'adapter une proposition innovante dans un domaine déjà travaillé (Bobigny, Montreuil, Tremblay-en-France, Blanc-Mesnil).

Ces démarches nous ont permis de vérifier que les villes de Seine Saint-Denis sont confrontées à une problématique commune : les jeunes disponibles pour s'engager dans des processus de formation ne se dirigent pas vers les offres proposées. En outre, les relations complexes au sein des villes entre les acteurs culturels et ceux en charge des politiques et actions pour la jeunesse constituent un frein évident et persistant (depuis 15 ans) à la mobilisation des jeunes et à la bonne prise en compte de leurs pratiques artistiques. Il s'agit donc de mettre en place des procédures de travail qui permettent aux acteurs de la culture et de la jeunesse d'œuvrer de concert.

En outre, l'expérimentation a rencontré et a pu accompagner les intérêts de plusieurs municipalités qui ont prévu d'ouvrir prochainement des lieux dédiés (studios et salles de concert équipés).

Des formations pour les animateurs jeunesse, intervenants musicaux et acteurs culturels ont été organisées. Conjuguant apports de connaissance, échanges de pratiques, réflexion partagée et formations techniques et artistiques. Ces formations sont indispensables à une meilleure prise en compte des problématiques éducatives et d'autonomie des jeunes par les adultes qui les encadrent dans leurs activités de loisir.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

« L'Atelier Musique » de Seine Saint-Denis a pour objectif principal de permettre aux jeunes des groupes de musique populaire et urbaine de s'épanouir par une pratique artistique en amateur de qualité et d'y trouver le chemin d'une réalisation personnelle.

Par la pratique collective et mixte, il apporte aux jeunes connaissances, outils et méthodes de travail dans une perspective d'autonomisation.

Plus généralement, il s'agit de renouveler l'offre faite par la puissance publique en matière d'accompagnement des pratiques musicales en amateur des jeunes de 16 à 25 ans, notamment ceux éloignés des offres culturelles institutionnelles.

L'objectif est d'inventer un cadre approprié pour répondre au désir de créativité et de pratique musicale qu'expriment les jeunes séquano-dyonisiens, adapté autant à leurs pratiques culturelles et de loisirs, qu'à leurs attentes.

Le projet s'inscrit dans une logique de grande proximité, mettant en place des espaces d'échanges et de rencontres en prenant appui et place dans l'ensemble des lieux de Seine Saint-Denis afin d'aider les structures culturelles à identifier les pratiques musicales amateurs des jeunes de leur territoire.

Autrement dit, l'objectif est de créer la passerelle nécessaire entre les jeunes des groupes de musique qui ne fréquentent pas les circuits institutionnels ou qui n'en connaissent pas l'existence, et les ressources et savoir-faire présents en Seine Saint-Denis.

Nous souhaitons affirmer une ambition d'acculturation et transmettre des savoirs dont nous avons la conviction qu'il ne suffit pas de les rendre accessibles en un lieu pour que ces jeunes les partagent.

« L'atelier musique » est innovant en cela qu'il propose une offre de formation personnalisée donc adaptée à leurs besoins et attentes, avec des modules de formation inédits qui s'inventent en fonction des désirs et idées des jeunes.

Ce dispositif contribue à la création d'une dynamique nouvelle qui ouvre la voie aux jeunes habituellement éloignés des pratiques artistiques et de l'offre culturelle.

Ce projet a fait le pari que les idées des jeunes, si elles sont entendues et discutées avec bienveillance et intelligence, sont les bonnes.

Les premiers bénéficiaires de l'expérimentation sont les jeunes de 16 à 25 ans, ayant une pratique musicale en groupe en amateur, dans le domaine des musiques populaires (chanson, rock, rap, reggae, slam...), notamment ceux ayant moins d'opportunités sociales ou culturelles.

Certains acteurs, municipaux ou associatifs, nous font part d'un lien rompu avec les jeunes. La modification des pratiques ne saurait conduire à s'y résoudre. Il faut donc restaurer une confiance et cela ne peut avoir lieu qu'en mobilisant les différents acteurs : services culturel et jeunesse des villes, lieux en charge des pratiques musicales, associations d'éducation populaire...

Dans ce contexte, il est évidemment primordial de mettre en place un dispositif de formation des animateurs et des intervenants.

L'expérimentation a donné un rôle important aux interlocuteurs directs des jeunes sur le terrain. Ils sont porteurs du projet et de son sens. C'est pourquoi, le projet inclue des cycles de formation qui n'existe pas aujourd'hui sous cette forme, accessible à tous les adultes travaillant auprès des jeunes sur un territoire.

Dans le cadre de cette expérimentation, nous avons également mis en œuvre des méthodes innovantes qui s'appuient sur les pratiques de communication des jeunes, comme les réseaux sociaux numériques, pour faire connaître l'ensemble des acteurs culturels et donner une meilleure visibilité aux dispositifs soutenant la création. Ainsi, l'information s'appuie sur la prescription des pairs et ne dissocie pas l'information de la relation directe.

En résumé, les objectifs opérationnels du projet ont ainsi consisté à :

- élaborer une méthodologie de repérage du vivier des jeunes musiciens âgés de 16 à 25 ans et plus particulièrement ceux éloignés des structures culturelles et d'accompagnement,
- améliorer notre connaissance des pratiques musicales de ces jeunes, en particulier, des pratiques qui s'épanouissent en dehors des circuits institutionnels ou para-institutionnels,
- mieux appréhender la connaissance des besoins et des attentes des groupes de jeunes pour le développement de leurs pratiques musicales,
- contribuer au développement et à la pérennisation des nouveaux modes d'accompagnement des jeunes élaborés dans le cadre de l'expérimentation, par l'élaboration de nouveaux référentiels d'accompagnement plus en prise sur les besoins et attentes des jeunes musiciens.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Les jeunes bénéficiaires de l'expérimentation correspondent au public initialement visé. Il s'agit de jeunes de 16 à 25 ans de Seine-Saint-Denis, ayant une pratique musicale collective en amateur dans le domaine des musiques populaires, dont le désir de pratique artistique ne trouve pas le cadre approprié de son épanouissement. Initialement, le repérage avait pour objectif d'identifier entre 3000 et 4000 jeunes musiciens soient environ 1000 groupes. Les cycles de formations à hauteur de deux par an proposés à 20 groupes représentaient environ 250 jeunes accompagnés sur la durée de l'expérimentation.

Au cours de la première année (mai 2011/juin 2012), les jeunes accompagnés sont des groupes de musique de la ville de Stains qui fut le premier partenaire opérationnel du projet et de Drancy.

Au cours de la deuxième année et de la troisième année (juillet 2012 à juillet 2013), les jeunes bénéficiaires du projet sont principalement des jeunes de l'Agglomération de Terres de France (Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte) avec qui nous avons établi un premier partenariat en juillet 2012 et des villes de Bobigny, Saint-Denis et du Blanc-Mesnil.

Le repérage a lui touché l'ensemble de la Seine Saint-Denis sur l'ensemble de l'expérimentation bien qu'un effort et une attention particulière aient été portés sur les villes où étaient mis en place des sessions d'accompagnement.

Le public de l'expérimentation diffère du public de l'Association dans le sens où l'un des objectifs de la démarche consiste à innover en matière de repérage afin de rencontrer des jeunes dont la pratique musicale est isolée, c'est-à-dire qui ne rencontrent pas naturellement des structures d'éducation artistique et culturelle comme la nôtre. Dans cet objectif, nous nous sommes partiellement appuyés pour ce repérage sur des actions menées de longue date par Zebrook. C'est le cas des actions éducatives et musicales que nous menons chaque année dans un grand nombre d'établissements du département. On peut donc dire que l'expérimentation a élargi nos publics.

En ce qui concerne l'offre faite aux groupes, le projet a consisté à travailler des propositions inédites d'accompagnement, « à la carte » et sous forme de « working progress ». Chaque jeune, chaque groupe a été personnellement accompagné par un musicien professionnel selon ses besoins. Une partie des ateliers notamment ceux en amont des temps de représentations publiques a été réalisée collectivement.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Les 950 jeunes praticiens repérés (pratiques « visibles » et « moins visibles » confondues) couvrent 33 villes de la Seine Saint-Denis soit 82,5% du département. Les villes les mieux touchées par le repérage sont celles où nous y avons développé des cycles d'accompagnement et représentent 73,8 (Sevrans – 16,6%, Villepinte – 14,4%, Stains – 10,9%, Bobigny – 8,7%, Saint-Denis 6,6%, Tremblay en France – 6,1% Le Blanc Mesnil – 4,4%, Montreuil – 3,5% et Drancy – 3,5%).

La moyenne d'âge des jeunes repérés et accompagnés est de 20 ans. Nous avons accompagné 111 garçons (67,3%) contre 54 filles (32,7%).

Leurs situations et leurs niveaux de formation sont très variables (CF. annexe 1). Certains jeunes bénéficiaires du projet poursuivent des études au lycée ou en cycle supérieur court ou encore sont jeunes diplômés (niveau BTS). Nous avons ainsi aussi bien accompagné de jeunes collégiens et lycéens, que des jeunes actifs de catégories socioprofessionnelles de groupe 4 et 5 principalement dont une partie étaient en recherche d'emploi.

50% des groupes repérés et accompagnés sont dans un registre « musiques urbaines » (rap, funk, électro...), 43% « rock et chanson » et 7 % « musiques du monde ».

Si les praticiens sont divers, on remarque qu'ils sont moins nombreux qu'attendus. On note une distinction nette entre les tranches d'âge 16 à 20 ans et 20 à 25 ans. Les 16-20 ans ne sont pas si nombreux à avoir une pratique musicale, notamment en groupe. Les cheminements conduisant à une pratique artistique sont différents selon les esthétiques et l'on note un clivage entre les pratiques chanson - rock et celles rap - hip hop. En outre, il est frappant que la qualification de « pratique musicale » voire de « projet musical » par les jeunes eux-mêmes recouvre des réalités très différentes et assez éloignées de ce qu'entendent les adultes.

En d'autres termes, il est fréquent que des jeunes considèrent avoir un projet musical alors qu'ils ne pratiquent aucun instrument ni ne chantent régulièrement. Notamment dans le champ du rap et du hip hop, où effectivement l'écriture et le flow suffisent à qualifier la pratique.

De fait, on a plus fréquemment à faire à un « désir de musique » ou à un « rêve musical » qu'à une réelle pratique artistique.

Concernant la demande des jeunes et leur disponibilité pour intégrer un processus formateur, là encore des clivages existent. Ceux qui ont effectivement une pratique musicale, individuelle ou collective, sont très rapidement, voire immédiatement, intéressés par des ateliers avec des musiciens professionnels, alors que les autres seront davantage sensibles aux notions de compétition, de visibilité. On retrouve les logiques du battle dans les esthétiques hip hop (être le meilleur de sa tour, de son quartier, de sa ville...). Ce genre de posture est en outre largement encouragé par les représentations télévisuelles de la pratique musicale (Star'Ac, The Voice ou Nouvelle star...). Du reste, un des enjeux de cette expérimentation nous apparaît clairement : nourrir de connaissances et d'ambition esthétique des pratiques populaires dont la formulation est très marquée par la proximité qu'elles entretiennent avec l'industrie culturelle et télévisuelle et ses produits.

Enfin, la demande des jeunes filles en chant est constante et importante.

2.2. Analyse qualitative

Les bénéficiaires et les objectifs :

L'expérimentation concerne les jeunes de 16 à 25 ans, ayant une pratique musicale en groupe en amateurs dans le domaine des musiques populaires (chanson, rock, hip hop, blues, reggae, funk, musiques électroniques, r'n'b, etc).

Après un premier travail de repérage des pratiques musicales de jeunes inscrits dans des dispositifs d'accompagnement de type conservatoires, studios de répétition, clubs musique en 2011 (500 jeunes repérés), nous nous sommes attachés à un repérage des pratiques « moins visibles » c'est-à-dire non identifiées par les structures culturelles. Nous comptons 280 jeunes musiciens repérés sur l'année 2012 et 170 entre janvier et juillet 2013. Alors que nous estimions initialement un repérage entre 3000 et 4000 jeunes, nous avons recensé 950 jeunes sur l'ensemble de l'expérimentation et du département.

Ce chiffre inférieur s'explique principalement :

- puisque nous avons pris la décision après les 6 premiers mois de repérage de porter notre attention sur les pratiques que nous appelons « moins visibles ».
- par le questionnement de l'hypothèse initiale selon laquelle il existerait un grand nombre de musiciens entre 16 et 25 ans sur le département. Celle-ci est à relativiser bien que la demande d'accompagnement soit bien existante comme en témoignent les ateliers mis en place durant l'expérimentation.

Dans la catégorie des jeunes ayant une pratique dite « moins visibles », nous remarquons à quel point il est important de clarifier le terme de pratique musicale amateur. Nous avons ainsi mis à jour 3 catégories distinctes :

- Tout d'abord, les musiciens ayant une pratique musicale affirmée et régulière. Il ne s'agit pas nécessairement de jeunes qui sont inscrits dans des dispositifs de formation de type mais qui ont une pratique allant de 1 à 3 heures quotidiennement.
- Ensuite, les jeunes qui ont une pratique plus occasionnelle ou moins structurée. L'envie de musique est très présente mais peine à se concrétiser et à se développer. Leur pratique se traduit davantage par l'écriture de texte et la mise en musique par des instrumentations repérées sur le Net. Il s'agit également de jeunes qui construisent et déconstruisent des formations musicales au gré des envies et des motivations divergentes ne permettant l'évolution d'un projet artistique commun.
- Enfin, on rencontre des jeunes qui se créent une identité de musicien plus ou moins fantasmée. L'affirmation de soi l'emporte alors sur l'artistique.

« L'atelier musique de Seine Saint-Denis » a touché ces trois catégories.

On notera également que le projet a touché peu de jeunes entre 22 et 25 ans. Ceux-là ont soit abandonné leur pratique musicale soit l'ont développée et ont appris à repérer les chemins vers les dispositifs d'accompagnement et d'accueil. Notre attention s'est portée sur les premiers pas en musique des jeunes praticiens.

Au regard des premières conclusions réalisées fin 2011, un effort a été fait pour augmenter la participation des filles au projet dans un souci de mixité. Leur participation restera inférieure à celle des garçons sur toute la durée de l'expérimentation. On retrouve de ce fait les problématiques auxquelles les politiques jeunesse sont confrontées aujourd'hui en Seine Saint-Denis : la désertion des filles des lieux d'accueil jeunesse et des activités proposées. Un des objectifs de cette expérimentation a été d'innover pour répondre à cet enjeu.

On observe que les instrumentistes sont très majoritairement des garçons. Les chanteurs sont très majoritairement des filles (sauf dans le cas de l'esthétique rap). De plus durant les ateliers collectifs, les filles ont souvent servi de faire-valoir aux garçons (chœurs vocaux). Cette tendance peut être corrigée par l'action des artistes-intervenants.

Les différences géographiques

On observe une grande diversité des profils des jeunes, de leurs parcours scolaires et culturels par exemple. Cela induit un rapport différent à l'offre culturelle que constitue « L'atelier musique de Seine-Saint-Denis » et aux acteurs culturels locaux (directions des affaires culturelles, équipements jeunesse, antennes ado...). Cette diversité révèle aussi celle des villes : certaines bénéficient d'équipement dédié, d'autres pas. Cela conditionne évidemment la circulation des jeunes praticiens.

A Saint-Denis par exemple, l'absence de lieu identifié sur la ville a conduit les jeunes à inventer eux-mêmes le cadre de leur pratique musicale collective (club du lycée). En outre, ils ne connaissent pas encore les ressources des autres villes du département. Une fois que le projet a permis de créer une passerelle avec les ressources existantes sur le territoire, ces jeunes sont en mesure de « faire le chemin tout seul », au sens propre et figuré. Au sens propre, cela signifie parfois plus d'une heure de transport en commun.

A Sevran ou Tremblay-en-France, les groupes accompagnés sont moins homogènes. Certains jeunes sont moins favorisés socialement, scolairement et culturellement, d'autres ont une pratique instrumentale ou vocale individuelle au conservatoire mais recherchent le cadre d'une pratique collective d'un autre type. L'accompagnement s'est tenu dans un cadre qui leur est déjà connu : équipement socioculturel, équipement jeunesse.

A Stains, où nous avons identifié 10 groupes et où plus de la moitié de la population est hébergée dans des quartiers prioritaires de l'ANRU (Clos Saint-Lazare, Moulin Neuf, Cité Jardin), on notera que ces jeunes habitent principalement les cités du Clos Saint-Lazare et du Moulin Neuf, ils ne fréquentent pas les lieux culturels de la ville ou du département, ne sont pas inscrits dans des ateliers de pratique musicale et n'ont aucun rapport personnel avec le secteur culturel privé ou public.

Les actions et les outils réalisés pour le repérage

Les premiers mois de l'expérimentation ont eu pour but de définir les actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer notre connaissance des pratiques des jeunes musiciens de Seine Saint-Denis.

Pour les groupes fréquentant les circuits de formations, nous avons réalisé un état des lieux de l'existant : listing des jeunes répétant dans les studios de répétition, participant aux tremplins, aux ateliers, fréquentant les conservatoires, les magasins de musique, repérés par les disothécaires, etc. Le site de l'association, www.zebroch.net, dispose depuis plusieurs années d'un annuaire recensant les acteurs musicaux du département, sur lequel les jeunes groupes amateurs peuvent se référencer. Chaque mois une trentaine de groupes en moyenne s'y inscrivent. Cette plateforme contribue de fait au recensement des pratiques. Nous avons ainsi repéré sur 2011 près de 500 jeunes ayant une pratique musicale de loisir.

La deuxième étape était de mettre à jour une méthodologie innovante pour le repérage des groupes éloignés des circuits d'accompagnement.

Pour cela, nous avons mis à profit les nouvelles technologies de la communication et les réseaux numériques. Les communautés créées sur Internet (Skyblog, Facebook, Myspace...) sont un bon moyen pour repérer les pratiques musicales. Nous avons réalisé une page Facebook dédiée à « L'Atelier musique » : www.facebook.com/ateliermusique93 activée en février 2012 puis un compte <https://www.facebook.com/elises.atelier.1> un an après afin d'avoir davantage d'interaction avec les jeunes musiciens repérés via la page.

Par ailleurs, nous avons régulièrement organisé des temps de discussion avec des jeunes du département. Ils ont débuté à Stains lors de la préparation de la Fête de la musique en juin 2011 puis tout au long de l'expérimentation de façon plus informelle par exemple lors de concerts de quartiers (scènes ouvertes ou fête de quartiers). Nous avons également organisé des temps d'échanges dans nos bureaux avec des jeunes déjà rencontrés auparavant dans le

but notamment de créer un circulation de notre projet auprès d'autres jeunes (bouche à oreille). Nous avons aussi échangé avec des collégiens et des lycéens participants aux projets éducatifs et musicaux menés par notre association chaque année (environ 1000 élèves pour le département de la Seine Saint-Denis) ainsi qu'avec des clubs musique comme celui du Lycée Paul Eluard de Saint-Denis. Un temps d'échange et d'information sur « L'Atelier musique de Seine Saint-Denis » se tient dans chaque classe. Parmi ces classes, nous avons porté une attention particulière aux classes d'accueil qui scolarisent les jeunes étrangers nouvellement arrivés en France. En effet, ces élèves immigrés sont susceptibles d'avoir une pratique musicale mais connaissent très peu l'offre et les ressources du territoire. On a remarqué que le repérage est plus facile à réaliser lorsqu'un cycle d'accompagnement y est associé. De ce fait, nous avons conduit ce travail tout au long de l'expérimentation et non pas en deux phases distinctes comme prévu initialement (août-décembre 2011 et septembre-octobre 2012).

De nombreux déplacements sur le territoire à la rencontres des acteurs culturels, associatifs, socioéducatifs, travaillant en direction de la jeunesse nous ont donc permis de construire un réseau de relais et ainsi de créer une grande mobilisation de ces acteurs précieuse à la réussite du projet. Ces professionnels sont devenus au fil de l'expérimentation porteurs du projet et de son sens.

En résumé le repérage des pratiques « visibles » a été réalisé via les relais suivants :

- Service des affaires culturelles
- Ecoles de musiques
- Conservatoires
- Scène
- Studios d'enregistrement
- Studios de répétition
- Festivals
- Tremplins
- Base de données www.zebroch.net

Concernant les pratiques « moins visibles », les relais sont :

- Réseaux sociaux
- Bouche à oreille : avec les jeunes déjà rencontrés ainsi avec les musiciens professionnels du territoire notamment ceux qui animent les ateliers de pratique artistique et qui pour la plupart habitent le département.
- Service jeunesse
- Centres sociaux
- Collèges
- Lycées
- Associations
- Disquaires
- Magasins de musique
- Presse municipale

Plusieurs campagnes de promotion via des supports papier ont été réalisées.

En février 2012 nous avons édité les documents de communication du projet : plaquette, visuel, flyer. Ils ont été diffusés largement dans le département par mail, internet, réseaux sociaux et par courrier aux élus et services des villes, centres sociaux, écoles de musique, médiathèques, lieux de concerts et de répétition, festivals, établissements scolaires et magasins de musique et cela tout au long de l'expérimentation.

En retour, plusieurs villes et acteurs culturels nous ont contacté pour s'inscrire dans le projet et en devenir un partenaire opérationnel voire financier.

Afin d'identifier les pratiques, les attentes et les besoins, nous avons réalisé un questionnaire en 2011 qui a été principalement diffusé au début de l'expérimentation auprès des jeunes rencontrés et accompagnés ou via les relais départementaux cités plus haut. Nous avons pu noter qu'il était difficile d'en faire une large diffusion sans une présentation par un intermédiaire. C'est pourquoi nous avons fait appel aux personnes travaillant en direction des jeunes (Espaces jeunesse, établissements scolaires, conservatoires...). Cependant, les résultats s'avérant insatisfaisants nous avons revu notre méthodologie pour privilégier le face à face avec les jeunes et davantage travailler sur des données qualitatives. Cette tentative de formalisation a donc évolué afin d'avoir une meilleure connaissance du public touché.

En résumé, différents moyens de communication ont été expérimentés : rencontres, dépôts de flyers, affichage, mail, téléphone, réseaux sociaux (facebook), sites internet (Zikinf.fr). Il résulte de cette expérimentation que c'est la combinaison de différents moyens et canaux qui permet une réelle efficacité dans la communication avec les jeunes. Les trois modes de communication principalement retenus ont été : le contact direct, Facebook et le téléphone. En effet, en peu de temps notre compte Facebook a atteint les 300 amis et nos publications ont été bien suivies (un rayonnement allant de 100 à 1700 personnes atteintes par semaine selon les statistiques du site). L'utilisation du texto s'est également révélée assez efficace, bien plus que les mails par exemple.

Au delà de la simple communication avec les jeunes, ajoutons que Facebook est également un excellent moyen de valorisation des jeunes et de leur travail mais également des initiatives et du travail des structures du territoire.

Les modes de repérage et les dispositifs de communication mis en place ont été impactés par le caractère expérimental dans le sens où ils ont été questionnés, évalués et redéfinis tout au long du projet et qu'ils ont été amenés à évoluer. Aujourd'hui, ils ne seraient pas différents dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif en dehors du cadre expérimental.

3. Bénéficiaires indirects

L'une des innovations de cette expérimentation tient dans la mise en place d'un dispositif de formation des animateurs jeunesse et culturel dans le but qu'ils deviennent des acteurs davantage conscients, mieux formés, reliés les uns aux autres et informés les uns par les autres.

Il s'agit des interlocuteurs directs des jeunes sur le terrain et ils sont porteurs du projet et de son sens auprès des jeunes. Ils ont donc été entièrement intégrés à l'expérimentation et des cycles de formation leur ont été proposés.

Présentation des cycles

En 2012, la formation des animateurs s'est tenu les 6 et 7 février sous le titre « Amplifiées Vol.9 : jeunesse, musique, société ». La première journée abordait la question des pratiques musicales des adolescents de banlieue populaire sous l'angle croisé des sociologies de la jeunesse, de la culture et de l'éducation. Elle questionnait les modalités de la transmission culturelle dans les familles populaires et était organisée en partenariat avec l'Université Paris 8. La seconde journée, « Diversités musicales, culture commune », organisée en partenariat avec La Courneuve, ville dite « aux mille nationalités », interrogeait le concept de « diversité », si prégnant dans les discours relatifs aux banlieues de ce territoire, pour cultiver l'ouverture au monde sans exclure.

200 personnes ont assisté à ces journées : animateurs jeunesse, porteurs de projets associatifs, acteurs culturels, personnes en charge de l'action publique jeunesse ou culture (villes, conseils généraux), étudiants, responsables et enseignants de conservatoires, musiciens.

Un second rendez vous a été organisé le 18 décembre. Cette formation en relation avec une journée professionnelle proposée par Canal 93 (salle de concert équipée de studios / ville de Bobigny) sur des problématiques similaires concernant les pratiques musicales en voie de professionnalisation, alors que « L'atelier musique de Seine-Saint-Denis » est dédié aux pratiques amateurs.

Intitulée « Musique et jeunes, de l'encouragement à l'accompagnement musical : mode d'emploi », cette deuxième rencontre, destinée aux professionnels investis dans l'accompagnement des projets des jeunes et dans les actions de formation et de loisir de la jeunesse en Seine-Saint-Denis a réuni près de trente personnes et a donné lieu à des débats très intéressants (associations, lieu de musique, services jeunesse et culturel, conservatoires, Mission des Enseignements et Pratiques Artistiques en Amateur du Conseil général de la Seine Saint-Denis, DDCS 93). Plusieurs participants y ont émis le souhait de prendre place dans le projet et pensent que cette expérimentation est en mesure d'apporter des réponses de long terme à leurs problématiques quant aux pratiques musicales des jeunes. Cette fois-ci, il s'agissait davantage d'une rencontre mêlant apport de connaissance, échanges de pratiques et réflexion partagée. Elle était donc plus interactive que la précédente et comportait également un aspect pratique avec la visite de l'équipement proposée à ceux qui ne le connaissaient pas.

Enfin, le deuxième semestre 2012 a été mis à profit pour préparer un cycle de formation destiné spécifiquement aux animateurs de Tremblay-en-France et planifié en février et mars 2013. Cette formation vient en sus de ce qui était prévu initialement, du fait de la convention de partenariat avec la communauté d'agglomération Terres-de-France. Là encore son programme a été tout à fait différent puisqu'il s'agit d'apporter des compétences techniques et artistiques complémentaires aux animateurs en charges des pôles MAO, studio d'enregistrement, accompagnement scénique, multimédia, DJing & VJing. 7 séances ont été organisées et 10 animateurs y ont participé. Les musiciens professionnels intervenants se sont heurtés à la difficulté de mobilisation des animateurs.

L'évaluation réalisée met en lumière que cette difficulté procède d'un mal être de ces personnes vis à vis de leur statut et à un sentiment d'une reconnaissance insuffisante de leurs rôles et missions et confirme les besoins en formation et en accompagnement professionnels des animateurs.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Actions réalisées pour la mise en place du projet

Les actions de communication et d'information :

Au début de l'expérimentation, le nom du projet « L'Atelier des groupes de Seine-Saint-Denis » a fait l'objet d'une redéfinition pour deux raisons. D'une part pour une meilleure compréhension du projet par les publics, il était important d'y faire figurer le mot « musique », d'autre part, la pratique musicale peut être individuelle, auquel cas le mot « groupe » n'était pas le plus approprié. Le projet a donc très vite été appelé « L'atelier musique de Seine-Saint-Denis ».

Nous avons mené plusieurs campagnes de communication à l'échelle départementale. Celles-ci ont pris la forme d'un courrier d'information joint d'une note de présentation puis de la plaquette adressé aux acteurs musicaux (salles de concerts, studios de répétitions, conservatoires...), aux municipalités, aux réseaux d'éducation populaire, centres sociaux, établissements scolaires... Elles ont eu lieu en juin 2011 puis mars 2012 et décembre 2012. Nous avons également régulièrement (1 articles par trimestre sur www.zebroch.net, 4 insertions par an dans notre newsletter, des posts et veille quotidienne sur Facebook.) informé nos lecteurs (musiciens, professionnels de la musique, collectivités, associations, institutions, médiathèques, centres sociaux...) sur la mise en œuvre de « L'atelier musique ».

Une *réunion de présentation* a été organisée dans nos bureaux le 22 juin 2011. Cinq villes du département étaient représentée (Bobigny, Stains, La Courneuve, Noisy-le-Sec, Pierrefitte-sur-Seine) par des cadres des services jeunesse, culture et des professionnels du secteur musical. Ce temps de discussion a permis de valider l'une des hypothèses du projet : les pratiques musicales amateurs de Seine Saint-Denis sont difficilement identifiées par les acteurs institutionnels du territoire. A cette première réunion, des besoins et attentes ont été précisés, constituant une base de travail pour la mise en place de l'expérimentation.

Au cours de cette période de mise en place, de diagnostic, d'échanges avec les partenaires comme avec certains jeunes bénéficiaires, nous avons mesuré le rôle central de la communication pour la réussite du projet. En effet, pour les groupes éloignés des offres culturelles traditionnelles, il s'agit de se mobiliser en allant au devant d'eux, dans une logique de grande proximité. Le mode relationnel avec les jeunes est une des innovations clé du dispositif. Les outils et modes de communication ont donc fait l'objet d'un effort de définition important. De ce fait l'édition des documents de présentation (plaquette, visuel, flyer, affiche, animation...) avait été reportée début 2012.

En février 2012 nous avons édité les documents de communication du projet : plaquette, visuel, flyer, animation, ouverture de la page Facebook... Ils ont été diffusés largement dans le département par mail, internet, réseaux sociaux et par courrier aux élus et services des villes, centres sociaux, écoles de musique, médiathèques, lieux de concerts et de répétition, festivals, établissements scolaires et magasins de musique.

En retour, plusieurs villes et acteurs culturels nous ont contacté pour s'inscrire dans le projet et en devenir un partenaire opérationnel voire financier.

Nous avons ainsi organisé certaines réunions spécifiques notamment avec le réseau Information Jeunesse de Seine Saint-Denis, avec les animateurs des PIJ et BIJ du département et avec le Conseil général de Seine Saint-Denis (Mission des enseignements et pratiques artistiques en amateurs).

En avril 2012, un courrier spécifique est adressé aux établissements scolaires de Stains, où se tient le premier cycle d'accompagnement.

Au cours du deuxième semestre 2012, les rendez-vous avec les acteurs institutionnels ont été nombreux et ont permis de préparer la mise en place de nouveaux cycles d'accompagnement fin 2012 et 2013.

De juillet à décembre 2012, une réunion des acteurs de la communauté d'agglomération Terres de France a réuni quatorze personnes (30/10), des rendez-vous particuliers ont impliqués des acteurs d'Epinau-sur-Seine, Sevran, Tremblay-en-France. La formation de formateurs du 18 décembre a également été l'occasion de faire le point avec la nouvelle équipe municipale de Montreuil, de susciter un intérêt nouveau à Aubervilliers et d'impliquer plus concrètement le Conseil général de Seine-Saint-Denis (Mission des enseignements et pratiques artistiques amateurs).

Actions réalisées pour le repérage, l'analyse des pratiques et de la demande
(Voir également I.2.2)

Pour rappel, le repérage des pratiques musicales ne s'est pas borné aux périodes distinctes du calendrier du projet mais ce travail a accompagné sa mise en œuvre de façon continue sur toute la durée de l'expérimentation.

Dans le but de questionner les pratiques, les attentes et les besoins des jeunes musiciens et cela afin de mieux définir nos offres de formations et d'établir un référentiel précis, nous avons mis en œuvre les méthodologies identifiées : l'utilisation de Facebook, les contacts avec les musiciens professionnels du territoire notamment ceux qui animent des ateliers de pratique artistique (slam, écriture, rap) et habitent dans ces villes, l'information directement dans les établissements scolaires via nos autres actions en collèges et lycées, la mobilisation des antennes des services municipaux de la jeunesse, maisons de quartier, associations locales, jams sessions, etc.

La page Facebook du projet a permis à elle seule d'informer par capillarité 24.000 personnes et comme nous l'avons déjà noté les communautés numériques (Skyblog, Facebook, Myspace) offrent une grande proximité et abattent les barrières d'intimidation socioculturelles (langagières par exemple).

Dans le même temps nous avons réalisé une cartographie des ressources et compétences existantes sur le territoire.

Le repérage des groupes et jeunes musiciens du département s'est poursuivi entre autres biais par la présence de Zebrook aux différentes scènes ouvertes et portes ouvertes d'équipements jeunesse, par une communication et une présence dans les établissements scolaires et par un repérage des blogs, sites et réseaux sociaux.

Concernant l'analyse des pratiques des jeunes, on remarque une mutation de leurs intérêts et comportements. Alors qu'il y a quelques années, les jeunes exprimaient en priorité le désir de produire un disque et se ruèrent dans les studios d'enregistrement, à présent ils semblent davantage être intéressés par la vidéo. Beaucoup de jeunes fréquentent le Pôle vidéo d'Aubervilliers dans le but de faire des clips. Leur intérêt pour l'image semble avoir pris le dessus même quand ils se situent sur le registre du projet musical.

Certains ont exprimé l'envie d'être produit, ce qui n'est pas un objectif du projet. Nous avons alors bien pris le temps de préciser à ces groupes que « L'atelier musique » n'offre pas le cadre à une professionnalisation (signature de contrats d'édition, de production...) mais qu'il s'agit d'un accompagnement artistique des musiciens en vue de leur épanouissement par une pratique en amateur de qualité. Cependant, dans le prolongement du projet, des formations complémentaires ont été proposées avec des professionnels du secteur (programmateur, manager, producteur, journaliste...).

Comme cette expérimentation a pour but de mobiliser des jeunes éloignés voire rétifs aux propositions culturelles, le repérage et la participation de ces groupes se sont évidemment heurtés à de nombreuses difficultés, à Stains notamment (ambivalence dans la coopération des acteurs locaux et des services municipaux, groupes qui se font et se défont...). In fine ces difficultés illustrent et confirment les hypothèses, objectifs et méthodologies de départ.

Par exemple, une tentative de « portes ouvertes » à Stains, très modeste dans ses résultats malgré la coopération apparente des acteurs locaux, confirme qu'il ne suffit pas de créer une offre pour que les jeunes éloignés de ces circuits culturels s'en emparent. Une des clés méthodologique de cette expérimentation réside dans la mise en œuvre d'un autre schéma relationnel.

Comme prévu au calendrier, des réunions de bilan et une réflexion sur la conduite du projet et ses évolutions se sont tenues sur le second semestre 2012 (en septembre et octobre au lieu de août et septembre initialement prévu).

Actions réalisées pour la définition du programme d'accompagnement

Nourri par l'ensemble des temps de réflexion et d'échanges avec les jeunes rencontrés, les six premiers mois ont notamment été consacrés à l'élaboration du dispositif d'accompagnement et a donné lieu au premier partenariat avec la Ville de Stains. La définition des cycles d'accompagnement des jeunes groupes a été imaginé et construit en étroite collaboration avec les intervenants musiciens professionnels.

On a pu observer une difficulté des villes partenaires à mobiliser les différents acteurs en interne.

L'atelier permet à ces jeunes groupes d'atteindre plusieurs objectifs :

- formuler un diagnostic argumenté de leur « niveau » musical.
- les accompagner sur l'écriture, la composition et l'interprétation de plusieurs morceaux/titres originaux.
- les aider à aboutir à un « set » musical cohérent de 20-30 minutes.
- les inscrire dans un parcours collectif, une communauté de travail permettant échanges et enrichissements collectifs. Les amener à découvrir d'autres artistes, d'autres genres musicaux.
- leur apporter connaissances, outils et méthodes de travail dans une perspective d'autonomie,
- les amener à fréquenter l'ensemble des structures culturelles de la ville.

Les contenus artistiques et pédagogiques sont propres à chaque groupe et définis en concertation avec eux. Ils s'articulent autour des accompagnements suivants : entretiens personnalisés, travail en studio, aide à l'écriture, cours de chant, initiation et pratique de la MAO, rencontres professionnelles, stages de management de carrière, travail d'initiation à la scène et prestation scénique, concerts.

« L'atelier musique » débouche sur une prestation publique au cours de laquelle est restitué le travail effectué dans la saison. Ce concert peut prendre place dans le cadre de la fête de la ville, de la fête de la musique ou s'inscrire dans une programmation d'un lieu de diffusion ou encore lors d'un festival.

Les formations, cycles d'accompagnement des jeunes musiciens

Une préfiguration des ateliers a eu lieu à Stains dans le cadre de la Fête de la musique. Nous avons donc mis en place des ateliers de répétition scénique en direction des quarante jeunes programmés.

Au regard des premières conclusions tirées de nos rencontres avec les jeunes bénéficiaires, il a été convenu de présenter « L'atelier musique de Seine-Saint-Denis » aux jeunes davantage comme une opportunité de jouer et se produire que comme un processus formateur, cela étant plus mobilisateur pour eux. Ces échanges ont également soulevé des débats au sein de l'équipe et avec les intervenants. Parmi ces débats, on retient que si la communication en direction des jeunes met davantage l'accent sur des aspects de compétition, casting, finale, elle suscitera plus vite un vif intérêt pour une partie d'entre eux (en recherche de visibilité plus que d'accompagnement) mais risque de faire renoncer une autre partie des jeunes (débutants, esthétiques du monde, jeunes moins intégrés socialement – par exemple les jeunes du Blanc-Mesnil accompagnés en mai et juin 2012).

Le premier cycle d'accompagnement s'est tenu de janvier à mars 2012 avec six jeunes de Drancy et a débouché sur une prestation publique le 4 avril à *Canal 93* (salle de concert) à Bobigny.

Le deuxième cycle d'accompagnement s'est tenu en mai et juin 2012 avec douze jeunes de Stains et cinq jeunes du Blanc-Mesnil et a abouti sur des prestations publiques à *l'Espace Paul Eluard* (salle de spectacles) pour la fête de la musique à Stains (le 21 juin) et au *Deux Pièces Cuisine* (salle de concerts) dans le cadre du festival « Faim de saison » (le 23 juin).

Le troisième cycle d'accompagnement organisé avec l'équipe de Canal 93 (salle de concert équipée de studios) et prévu en septembre 2012 avec des jeunes de Bobigny a été annulé car la municipalité a souhaité qu'une convention soit établie nécessitant de nouveaux rendez-vous avec les élus. Cette demande est intervenue alors que les jeunes, les intervenants et les personnels de la salle étaient prêts à entamer le cycle de formation. Cet exemple illustre et explique le retard pris dans la réalisation des ateliers.

Il a donc été remplacé par un accompagnement de groupes de Saint-Denis (quinze jeunes) mais avec quelques mois de décalage. Les ateliers organisés pour ces jeunes de Saint-Denis se sont déroulés dans des studios de répétition et ont permis aux jeunes une prise de contact avec un environnement professionnel de haut niveau, un accompagnement musical, un travail sur le chant. A ce niveau de pratique, beaucoup d'idées et d'énergie fusent et le travail de l'intervenant extérieur est de capter des cellules intéressantes et d'apprendre aux jeunes comment on les travaille pour progresser. Ces ateliers ont concerné davantage de filles.

Des jeunes de Sevran et de Tremblay-en-France (quinze jeunes) ont également été accompagnés en décembre 2012 au moment des scènes ouvertes, mais les ateliers dans ces villes ont démarré de manière plus construite début février 2013.

Le dernier cycle d'accompagnement s'est déroulé sur la Communauté d'agglomération de Terre de France. Il a concerné soixante-douze jeunes musiciens. En réponse aux conclusions de nos évaluations interne du second semestre 2012, nous avons organisé les temps de restitutions publiques sous la forme de deux finales entre les groupes participants.

Concrètement, les 28 ateliers musique avec les jeunes s'organisent en séances individuelles et collectives, sous la forme de « working progress ». Les types d'ateliers mis en place ont principalement été du coaching en condition de répétition, des séances de prestation scénique, du jeu, des ateliers de chant et d'écriture. Au regard des besoins identifiés avec les groupes accompagnés sur la communauté d'agglomération de terres de France, nous organisons pour la saison à venir des ateliers de Vjing, Djing, beatmaking et des cours de prononciation anglaise.

Les ateliers individuels ont permis à des groupes déjà constitués d'approfondir leurs morceaux, leurs pratiques, de trouver de nouvelles techniques d'arrangement, dans le cadre de studios.

Les ateliers collectifs ont permis à des jeunes isolés de se rencontrer, d'affiner leurs pratiques musicales, de rencontrer des groupes déjà constitués. Selon les profils de jeunes présents, les intervenants axaient leur travail sur la prestation scénique, le chant, les arrangements musicaux,...

Les intervenants ont développé une pédagogie collective, dans le respect et l'écoute des besoins et demandes des jeunes musiciens amateurs, sans jugement, ce qui a permis aux jeunes d'être dans des relations de confiance. Ils avaient conscience de l'offre de qualité qui leur était faite.

Concrètement, les ateliers se déroulaient de la manière suivante : Quand les jeunes étaient nombreux, les intervenants divisaient le groupe en deux parts durant la première partie de

l'atelier. Les premiers travaillaient le chant, les autres les arrangements musicaux, sur plusieurs chansons, majoritairement des compositions originales apportées par les musiciens.

Dans un second temps, ils se rejoignent et travaillent ensemble sur l'écoute des autres, le placement de chacun dans une dynamique de groupe,... Cette technique a permis aux jeunes isolés, de développer leur créativité. On peut citer l'exemple de quatre jeunes, qui se sont rencontrés à l'Atelier musique de Sevran (Espace F. Mauriac) le 20 avril 2013. Ils ont décidé de former un groupe et de répéter ensemble.

Quand les jeunes étaient moins nombreux, il s'agissait de se concentrer sur leurs projets personnels, de travailler sur un point très précis. On peut citer en exemple l'atelier du samedi 11 mai 2013 à l'Équipement Jeunesse de Tremblay en France, durant lequel deux rappeurs étaient présents. Les deux intervenants les ont écouté sur scène, pour les faire ensuite travailler sur une difficulté commune.

Les actions de valorisation, des temps de restitution publique

Initialement, nous avons envisagé tenir des temps forts à Paris, nous nous sommes interrogés sur la pertinence du lieu très tôt dans l'expérimentation. Il a paru plus judicieux de combiner à chaque cycle d'accompagnement un temps de restitution publique sur le département de la Seine Saint-Denis, plus facilement accessible aux familles et amis des jeunes accompagnés.

Après analyse de leurs attentes, il a été convenu de leur présenter "L'atelier musique" davantage comme une opportunité de jouer et de se produire que comme un processus de formateur, cela étant plus mobilisateur pour eux. A la suite de ce constat, cette conclusion a fait l'objet de débats au sein de notre équipe, notamment avec les intervenants. Parmi ces débats, on retient que si la communication en direction des jeunes met davantage l'accent sur des aspects de compétition, casting, finale, elle suscitera plus vite un vif intérêt pour une partie des jeunes (en recherche de visibilité plus que d'accompagnement) mais risque de faire renoncer une autre partie des jeunes (débutants, esthétiques du monde, jeunes moins intégrés socialement...). A partir de ce constat nous avons donc imaginé des temps de clôture différents avec les groupes selon leurs natures. En 2012, les jeunes accompagnés ont été programmés dans le cadre du Festival "Faim de saison" organisé par le deux Pièces Cuisine au Blanc Mesnil. Après avoir répété dans ses murs et familiarisé avec les équipes du lieu, leurs prestations scéniques....

En 2013, deux temps forts finaux ont été organisés (juin et juillet) avec les groupes accompagnés sur les 6 derniers mois. Ceux-là ont pris la forme de deux grandes finales dans des lieux qu'ils ont découvert pour l'occasion (à noter, chaque restitution sur scène fait l'objet d'une demi journée de répétition en amont de l'événement). Ces manifestations ont été parrainées par le rappeur Kohndo, il a accompagné les groupes dans leur préparation à la scène et a animé la soirée. Il a clôturé en musique les soirées et lors de la seconde finale, il a animé la jam qui a suivi la montée sur scène des groupes. La jam a réuni plusieurs jeunes et moins jeunes du département mais aussi des musiciens intervenants (environ vingt musiciens) ainsi que les groupes ayant pris part au dispositif. Ce temps final de l'expérimentation a été un véritable succès. A cette occasion, nous avons remis des prix à tous les jeunes participants (meilleure plume, guitariste, batteur, flow, prestation...). Ils ont reçu du matériel dans le cadre du partenariat initié avec le magasin de musique, Musique plus de Drancy, des places de concerts ainsi que des ateliers qui seront donnés dans le cadre de la 2^{ème} saison de « L'atelier musique » sur la communauté d'agglomération terres de Frances.

Construction du programme de formation de formateurs

Les cycles de formation (présentés dans le 1.3. Bénéficiaires indirects) ont fait l'objet de réflexions approfondies tant sur les objectifs, la formes que sur la fréquence. Pour cela, nous avons organisés des réunions préparatoires aussi bien avec des scientifiques (notamment le laboratoire ESCOL de Sciences de l'éducation Paris 8) qu'avec des musiciens professionnels, des animateurs et éducateurs. Les formes ont variées du colloque à la rencontre plus interactive pour finir par une série ateliers de pratique défini pour un public ciblé (les animateurs et techniciens de l'agglomération de Terre de France).

Outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Outils de procédure :

La principale innovation en terme de procédure développée au cours de l'expérimentation consiste à réunir à l'échelle locale les acteurs de la culture et ceux de la jeunesse autour d'un même projet. Si cela peut sembler d'évidence, il est manifeste que l'absence de mobilisation des jeunes sur des initiatives culturelles peut être largement corrigée lorsque les acteurs de la jeunesse (animateurs municipaux, centres sociaux...) s'y impliquent. Or notre diagnostic montre que ces acteurs ne font pas converger leurs projets et leurs efforts vers la mise en œuvre et la réussite des initiatives culturelles pour les jeunes. C'est le cas à Stains, Sevran, Villepinte, Tremblay-en-France ou encore à Bobigny (où l'équipe de la salle de concerts municipale *Canal 93* a nous confié ne pas réussir à travailler avec le service jeunesse de la ville... dont elle est historiquement le fruit !)... On ne s'étendra pas sur les raisons de cette rupture, mais sur les méthodes mises en œuvre pour y remédier.

Pour créer une nouvelle dynamique réunissant les acteurs de la culture et ceux de la jeunesse à l'échelle locale, il est nécessaire d'introduire une structure tiers et une initiative nouvelle autour de laquelle on va fédérer cette dynamique. Dans cette expérimentation, la structure tiers est Zebrook. Il est important qu'elle soit légitime auprès des deux types d'acteurs. Dans la même logique, le projet choisi ne doit pas relever davantage d'un secteur mais doit pouvoir être partagé pleinement par les acteurs de la culture et ceux de la jeunesse, chacun ayant sa légitimité dans son domaine de compétences.

Outils de communication :

Les communautés numériques semblent être d'une grande aide pour mobiliser les publics jeunes traditionnellement éloignés de l'offre culturelle. En effet, elles ne sont pas seulement un outil d'information mais permettent sur un même plan de mobiliser les jeunes et de valoriser les ressources et les propositions existantes. Cette capillarité, dont il faut bien admettre qu'elle est inédite à cette échelle, abat les barrières d'intimidation socioculturelle (langagières par exemple). Les communautés numériques mettent au même niveau les jeunes et des initiatives plus institutionnelles et rendent possible des rencontres. On voit bien d'ailleurs comment toutes les institutions, culturelles ou autres, développent leurs réseaux sociaux. Bien entendu, le médium ne fait pas tout et il faut accompagner ce mouvement d'une politique de publics soucieuse d'une démocratisation culturelle renouvelée et féconde pour l'expression de la créativité de tous les jeunes.

Outils de formation de personnels :

La formation de formateurs initiée dans cette expérimentation a été organisée sous la forme de conférences et débats associant des intervenants de haut rang. Les échanges se veulent d'une très grande tenue. L'outil n'est pas nouveau, mais la conviction que les adultes assumant quotidiennement des missions d'éducation des jeunes doivent avoir l'opportunité d'entendre régulièrement des points de vue parmi les plus exigeants peut être affirmée à nouveau.

Nous avons également initié des temps de formation plus concrète et innovante car rarement proposée en ces termes aux acteurs de terrain que sont les animateurs jeunesse et les techniciens des villes. Par exemple, le responsable du studio de l'équipement jeunesse de la ville de Tremblay-en France qui en avait une maîtrise très sommaire a été mis en situation de travail par un musicien intervenant ou un ingénieur du son de l'Atelier musique de Seine Saint-Denis.

Impact du protocole d'évaluation et relations avec l'évaluateur

Les relations ont été régulières tout au long de l'expérimentation.

Pour le suivi de l'expérimentation, nous avons instauré une réunion mensuelle, en face à face ou téléphonique en fonction de l'évolution du projet. L'évaluateur a également participé au comité de pilotage du projet avec les responsables de l'association et des représentants des villes associées ainsi qu'aux réunions avec des acteurs locaux, dans le cadre de la mise en place du projet, de la mobilisation des acteurs et des temps de bilan.

Les réunions ont eu pour mission de faire l'état d'avancement de la démarche et des contacts pris, d'explicitier les difficultés rencontrées dans la mobilisation des acteurs et le repérage des jeunes musiciens, de discuter des stratégies à mettre en œuvre en regard de ces difficultés et de tirer régulièrement des bilans des ateliers réalisés.

L'évaluateur a également participé aux ateliers des jeunes musiciens, individuels et collectifs. Cette posture de proximité a été très bénéfique pour la mise en œuvre du projet.

L'élargissement induit des politiques de droit commun

A travers les actions mises en œuvre pour le développement de l'expérimentation, notre association a renouvelé ses méthodes de travail. Il nous a conduit à sortir des cadres usuels de travail des structures qui historiquement portent des problématiques liées à la diffusion des musiques actuelles. Conçues voici près de trente ans, ces cadres ont montré leur pertinence mais rencontrent aujourd'hui leurs limites, notamment du fait que « le désir de musique » a singulièrement crû et que les modes de son assouvissement se sont diversifiés. Notons en outre que le maillage en lieux dédiés est loin d'être abouti.

Le projet contribue ainsi à poser les jalons d'un renouvellement nécessaire des procédures de droit commun. Sa mise en œuvre a permis de repérer des actions intéressantes au-delà du champ des politiques en cours, actions qui ont vocation à y prendre part. Tout cela appelle à un renforcement et un renouvellement des dispositifs de formation des personnels agissant dans le cadre de projets et structures de droit commun. Et un renforcement des moyens consacrés par la puissance publique à ces enjeux.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Ville de Stains	Municipalité – service	Repérage et
Ville de Stains	Antenne jeunesse	Repérage
Lycée Utrillo - Stains	enseignement général, technologique et	Repérage
Conservatoire de Stains	Etablissement public d'enseignement musical	Repérage / accompagnement
Bibliothèque Louis Aragon Médiathèque - Stains	municipal	Repérage
Pôle musical d'Orgemont - Epinay	Laboratoire de formation musicale et de préparation à la scène	Repérage / formation de formateurs
Ville de La Courneuve	Municipalité – service culturel	Formation de formateurs
Canal 93/Bobigny	Salle de concert et studios / EPIC	Repérage / Accompagnement / formation de formateurs
Deux Pièces Cuisine/Le Blanc-Mesnil	Salle de concert et studios	Repérage / Accompagnement /
Musik à-venir/Pantin	Association	Repérage
Lycée Paul Eluard de Saint-Denis	établissement polyvalent d'enseignement secondaire et supérieur	Repérage / accompagnement
Terres-de-France	Agglomération de commune	Repérage / Accompagnement /
Ville de Sevran	Service Jeunesse	Repérage / Accompagnement /
Ville de Tremblay	Service Jeunesse	Repérage / Accompagnement /
Ville de Villepinte	Service culture et conservatoire	Repérage / Accompagnement /
Lycées et collèges du département de la Seine	Etablissements scolaire	Repérage
Ville de Montreuil	Services culturel et jeunesse	Repérage / formation de formateurs
Café La Pêche - Montreuil	Salle de concert et studios	Repérage
Ville d'Aubervilliers	OMJA – service jeunesse	Repérage / Formation de formateurs
Conseil général de Seine-Saint-Denis (Mission des enseignements et pratiques artistiques amateurs)	Collectivité	Formation de formateurs / repérage
Association départementale des centres sociaux	Association	Repérage / Formation de formateurs
Musique Plus/Drancy	Magasin de musique	Repérage / partenariat, dons de matériel

Les partenaires parties prenantes du projet :

EN SEINE-SAINT-DENIS :

- Les municipalités de Seine-Saint-Denis : partenaires financiers et opérationnels : les municipalités de la Seine-Saint-Denis trouvent dans « L'atelier musique » une réponse à leur souhait de développer des politiques nouvelles dans le domaine des musiques actuelles. Elles participent à la mise en œuvre du repérage des groupes par la mobilisation des services jeunesse, des réseaux associatifs... Elles sont attentives au cheminement des groupes de leur ville participant au projet. Elles mobilisent également leurs équipements culturels. Elles communiquent sur le projet et sur les groupes. La municipalité de Stains et la communauté d'Agglomération de Terres-de-France sont devenus partenaires financiers. L'expérimentation a d'une manière générale renforcé nos relations avec les villes en donnant du concret et de la chair à nos relations préexistantes.

- Le Conseil général de Seine-Saint-Denis : il est le premier partenaire de l'Association Zebrook et finance une partie de son fonctionnement. En ce sens, il est un partenaire financier indirect du projet. Le projet prend place dans la convention qui le lie à l'association Zebrook et dans sa politique en matière de musiques actuelles. L'expérimentation a été suivie par la Mission des enseignements et pratiques artistiques en amateurs (MEPAA). Elle a pris part à la journée de formation de formateurs du 18 décembre 2012 et a assisté aux restitutions publiques des ateliers en 2013. La Mission des enseignements et pratiques artistiques en amateurs est ainsi devenu un interlocuteur supplémentaire parmi les services du Conseil général de Seine Saint-Denis.

- La DDSC est partenaires co-financeur de l'Atelier musique de Seine Saint-Denis sur les crédits de droit commun et a suivi la mise en œuvre de l'expérimentation. Elle a participé au comité de pilotage, à la réunion de formation de formateurs du 18 décembre et nous a demandé d'intervenir auprès du réseau départemental des points information jeunesse (PIJ) et des bureaux information jeunesse (BIJ). L'expérimentation a donc renforcé nos liens, d'ailleurs les services départementaux de l'Acse cofinancent aujourd'hui la poursuite du projet sur le Département.

- Tous les acteurs musicaux départementaux sont des partenaires opérationnels de l'expérimentation :

- les équipes des salles de concert
- des studios de répétition et d'enregistrement, publics et privés
- des lieux de diffusion pluridisciplinaires
- des festivals musicaux et des tremplins et concours locaux
- des médiathèques
- les enseignants de musiques actuelles
- les musiciens professionnels
- les techniciens professionnels
- les professionnels du secteur musical : éditeurs, managers, producteurs, directeurs artistiques, tourneurs...
- les journalistes musicaux, critiques et universitaires

Ces acteurs interviennent auprès des groupes au moment des formations. Il sont sollicités régulièrement, mais pas systématiquement. Ils sont rémunérés pour intervenir. Ils facilitent la tenue des formations dans les lieux adéquats : scènes, studios... qui sont loués pour la plupart des temps de formation et parfois mis à disposition (de manière plus exceptionnelle). Ces acteurs sont constitutifs de l'ensemble des ressources qui sont valorisées par l'expérimentation. Pour partie d'entre eux ils constituent également le public des formations de formateurs.

- les réseaux associatifs de proximité sont des partenaires opérationnels, ils participent au repérage des groupes, afin que l'expérimentation concerne effectivement des jeunes éloignés de l'offre culturelle.
- les centres sociaux sont des partenaires opérationnels. Ils interviennent dans le projet au même titre que les partenaires associatifs. Les animateurs des centres sociaux sont également concernés par le volet formation.
- les réseaux d'éducation populaire, CEMEA, FOL, etc., sont mobilisés au même titre.
- les adhérents et publics de l'association Zebroch, notamment les enseignants des collèges et lycées de Seine-Saint-Denis, sont mobilisés pour participer au repérage des groupes.

EN ILE-DE-FRANCE :

- Le Conseil régional d'Ile-de-France : partenaire financier ; cette expérimentation répond au désir affirmé du Conseil régional d'Ile-de-France de « faire beaucoup plus pour les musiques actuelles » et d'inscrire les projets dans des réseaux d'acteurs. De plus le Conseil régional est particulièrement intéressé par le caractère généralisable de l'expérimentation et sa transposition dans des territoires ruraux, en Seine et Marne notamment département à la fois rural et jeune. La relation était déjà forte avant la mise en place de l'expérimentation, celle-ci l'a renforcée. Le Conseil Régional estime tout a fait légitime notre association pour mener une telle expérimentation et sera attentif aux conclusions de celle-ci.

- La Caisse des dépôts et consignations : partenaire financier. Les actions de mécénat de la Caisse des Dépôts visent avant tout à favoriser l'accès à la culture pour un large public. Elles sont portées par des valeurs fortes : la confiance, l'intérêt général et la modernité. Destinés en priorité aux publics éloignés de la vie culturelle, ses projets se déploient dans toutes les régions de France. Le premier des trois grands domaines d'intervention de la Caisse des Dépôts en matière de mécénat est « la solidarité urbaine », à savoir l'insertion des jeunes, la participation des habitants à la vie locale grâce à la pratique artistique et le soutien aux arts urbains. La Caisse des Dépôts est porteuse d'une importante expertise sur les problématiques de la Seine-Saint-Denis et l'accès aux pratiques artistiques des jeunes ayant moins d'opportunités. Malgré un bon rendez vous, le partenariat imaginé n'a pas abouti.

- Les musiciens et le Studio d'Urban Sax, dans « Les frigos », Quai de la Gare à Paris. Nous imaginions établir un partenariat opérationnel. Haut lieu de créativité et de production musicale, le studio d'Urban Sax est un des lieux mythiques de la culture alternative en France : l'ex « Studio garage ». De même, les musiciens d'Urban Sax forment un collectif d'artistes extrêmement talentueux, de la mouvance de « l'Art Free », se produisant régulièrement aux quatre coins du monde dans des mises en scène et en sons spectaculaires. Le studio est équipé de manière exceptionnelle : console Neve, installation d'enregistrement en 5.1 images et sons, etc. Il s'agit d'un partenariat qui porte à la fois sur l'utilisation du studio et sur l'accompagnement des musiciens d'Urban Sax auprès des groupes. Le Studio d'Urban Sax offre l'opportunité pour de jeunes groupes de « se frotter » à des outils de création sonore exceptionnels et l'accompagnement de ces musiciens est une occasion de transcender sa discipline et les esthétiques connues. L'objectif visé par ce partenariat est de faire découvrir de nouveaux horizons esthétiques, de nouveaux univers artistiques aux jeunes, mais aussi, comment ils peuvent s'approprier ces outils pour, à leur niveau, faire évoluer leur univers sonore.

Après avoir rencontré les premiers bénéficiaires de l'expérimentation, nous avons constaté que ce partenariat ne correspondait pas aux logiques relationnelles développées. L'outil était hors de proportion du niveau réel des musiciens concernés. En l'investissant dans le cadre de l'Atelier musique de Seine Saint-Denis, nous n'aurions pas tenu compte des cheminements à baliser pour une bonne appropriation des lieux d'accompagnement.

Ce partenariat n'a donc pas eu lieu. Il est toutefois opérationnel pour d'autres actions de Zebrook et pourra être mobilisé dans les phases à venir du travail entamé avec le projet.

- Le WIP de La Villette, Le 104 ou La Maison des métallos, étaient des partenaires opérationnels potentiels où nous imaginions tenir une fois par an un temps fort de restitution de l'accompagnement donnant de la visibilité au projet sur Paris. Ces partenariats ont finalement et profitablement abouti à Canal 93 à Bobigny et aux Deux Pièces Cuisine au Blanc-Mesnil notamment dans le but de faciliter aux familles et amis des jeunes musiciens l'accès aux événements.

- Radio France, partenaire régulier des actions de Zebrook n'a pas été effectivement associé au projet. Toutefois, à l'heure de la réflexion sur les modes d'écoute de la radio par les jeunes et des interrogations sur le statut des antennes et tranches « jeunes » du groupe radiophonique, les observations et conclusions du projet feront l'objet d'une communication et d'échanges avec les équipes de la direction de la documentation du groupe et de Bleu 107.1, sa station francilienne. Le temps de l'expérimentation a été utilement mis à profit et les résultats participent aujourd'hui à la définition de notre partenariat pour l'année 2014. Les autres partenaires médias se sont avérés être essentiellement des médias locaux (7 jours à Stains, Bonjour Bobigny, Tremblay-Magazine, Le journal du Blanc-Mesnil, le Parisien). Ils ont régulièrement informé de la tenue des étapes du projet dans la ville ou à l'échelle départemental pour Le Parisien. Les partenaires initialement pointés ont été tenus informés par communiqué de presse de l'expérimentation mais ne s'en sont pas fait le relais.

Concrètement, en 2011, le projet a été présenté à tous les partenaires institutionnels du territoire notamment les partenaires financiers pressentis : les municipalités de Seine-Saint-Denis, le Conseil général, le Conseil régional d'Ile-de-France, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Direction départementale de la cohésion sociale (acteurs d'éducation populaire et de jeunesse et services de la Préfecture).

Au cours du deuxième semestre 2012, les rendez-vous avec les acteurs institutionnels ont été nombreux et ont permis de préparer la mise en place de nouveaux cycles d'accompagnement fin 2012 et 2013. Le conventionnement avec les collectivités territoriales locales est précieux au projet, à la fois pour le nécessaire cofinancement des actions mais aussi pour la légitimité à intervenir sur ces territoires, avec la coopération des acteurs locaux municipaux. Bien que Zebrook connaisse de longue date les équipes des services culture et jeunesse ou les personnels des équipements, le projet ne peut être conduit sur les questions d'accompagnement avec ces personnels sans un engagement et une directive de leurs élus et de leurs administrations.

Ces négociations, qui précèdent toute proposition opérationnelle, sont longues et retardent la mise en œuvre des actions auprès des jeunes. En retour, on en mesure l'importance et l'utilité (cofinancement, légitimité, implication des équipes municipales et acteurs locaux) notamment dans ce cadre expérimental où la plus-value de « L'atelier musique en Seine Saint-Denis » n'est pas évidente pour tous les acteurs locaux qui proposent déjà parfois des ateliers de pratique artistique pour les jeunes. L'effort d'information et de communication est donc destiné prioritairement à ces acteurs.

L'annulation du cycle à Bobigny par la municipalité faute de conventionnement (voir plus haut) en est un exemple significatif.

Tout au long de l'expérimentation nous avons organisé des réunions avec les structures présentées dans le tableau récapitulatif afin d'informer et de sensibiliser sur le projet, de dresser un diagnostic local de l'existant et des manques et de mettre à jour nos connaissances sur leurs pratiques des jeunes musiciens. Comme indiqué, les objectifs et rôles différaient, de la prise de contact en vue d'impulser un repérage local des pratiques à l'étude des besoins et des attentes en vue d'un accompagnement personnalisé, soit en direction des jeunes musiciens, soit en direction des animateurs, techniciens ou tout autre personne amenée à travailler en direction des jeunes praticiens de leur territoire.

Toutes ces structures ont été invitées à rejoindre notre réseau Facebook et à en faire la promotion auprès des jeunes. Nous testons actuellement avec les acteurs la communauté d'agglomération Terres-de-France des outils gratuits de travail collaboratif tel Google drive. L'objectif est de créer de meilleures conditions de partage des informations et cela pour une plus grande mutualisation des ressources. On parle de désenclavement géographique bénéfique pour les groupes, mais également pour les acteurs de terrain. L'expérimentation a pour objectif fort la mise en réseau de la totalité des acteurs, à savoir les institutions, les structures, les jeunes musiciens et les publics.

Le partenariat avec Terres-de-France se poursuit actuellement (convention triennale 2012-2015) à travers un nouveau cycle d'accompagnement (9 groupes pour l'année en cours) avec de nouveaux ateliers (beatmaking, Vidéo, DJing, écriture...) répondant aux besoins identifiés. Ces ateliers seront en direction de 3 groupes accompagnés en 2013 et 6 nouvelles formations. Neuf journées de formations sont au programme : 3 en direction des animateurs, 3 en direction des techniciens, 3 temps de rencontre et d'échange d'expériences. Nous proposerons également 4 rencontres sur les répertoires musicaux pour donner des clés de lecture, des références, approfondir les apports de connaissances des ateliers.

Enfin, deux temps publics se tiendront en mai et juin dans deux lieux de musique hors de l'Agglomération comme cela a déjà été le cas cette année (Canal 93 à Bobigny, Deux Pièces Cuisine au Blanc-Mesnil).

D'autres partenariats sont envisagés avec les villes de Drancy, Saint-Denis, Saint-Ouen, Noisy-le-Sec ainsi que la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget.

Pour conclure, nous pouvons affirmer que la réussite du projet de l'Atelier musique tient avant tout à la mobilisation et à la collaboration des acteurs du territoire. C'est pourquoi nous avons privilégié les rencontres avec des interlocuteurs aux activités et compétences très variées. Ces rencontres ont permis de nourrir notre réflexion sur le projet et surtout de le mettre en œuvre grâce à des personnes impliquées et motivées. Il est clair à nos yeux que c'est de la mobilisation et de la compétence d'adultes motivés que dépend la mise en œuvre réussie de projets se fixant l'objectif de développer des pratiques artistiques riches et épanouissantes, dont une des clefs est la transmission de savoirs et de passions.

2. Partenaires financiers

Liste des partenaires financiers de l'expérimentation (ordre décroissant) :

- Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse
- Conseil général de Seine Saint-Denis
- Communauté d'agglomération Terres de France
- La Région Ile de France
- Communes de Stains et La Courneuve
- Sacem
- DDCS

Trois partenaires poursuivent leur financement sur 2013/2014 : la Communauté d'agglomération Terres de France, la DDCS ainsi que la Région Ile de France.

Le financement national et l'envergure du projet ont été des leviers pour obtenir des financements complémentaires.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	52%
Cofinancements extérieurs à la structure	39%
Autofinancement	10%

C. Pilotage de l'expérimentation

L'expérimentation est suivie par un « Comité de suivi » composé des partenaires financeurs, au premier rang desquels les représentants du Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, des représentants de Zebroch et des représentants de Vérès consultants. Sa réunion organisée à mi parcours, s'est tenue hors la présence des services de l'Etat (le Fonds d'expérimentation jeunesse par l'intermédiaire de la DRJSCS Ile-de-France) qui n'étaient pas représentés à cette réunion malgré leur confirmation préalable. C'est pourquoi une réunion spécifique complémentaire s'est tenue avec la DDJS/DDCS 93 le 17 avril 2012. A cette date, les membres du comité de pilotage sont les partenaires opérationnels : la salle de concert équipée de studios, Canal 93 (établissement EPIC de la ville de Bobigny), le service culturel de la Ville de Stains ainsi que l'évaluateur de l'expérimentation.

Cette première rencontre a porté sur les premiers enseignements tirés, la mise en partage des méthodologies innovantes en matière de repérage des jeunes éloignés des dispositifs d'accompagnement en place, une transmission des profils des jeunes rencontrés et les démarches à mettre en œuvre pour élargir le champ de l'expérimentation à d'autres villes.

D'autres temps de partage, diagnostic et bilan ont été organisés durant l'expérimentation à chaque nouvelle adhésion au projet par une partie prenante (la salle de concert le Deux pièces cuisine au Blanc-Mesnil, l'agglomération de Terres-de-France, le PIJ d'Epinay). Leur fréquence a été en démarrage du projet, à mi parcours et en conclusion soit environ tous les 3 mois.

Le pilotage opérationnel de l'expérimentation est conduit par l'association Zebroch, qui réunit son Assemblée générale une fois par an et son Conseil d'administration une fois par trimestre. Nous y avons régulièrement présenté les problématiques de l'accompagnement des musiciens amateurs et invité nos administrateurs et adhérents à prendre part à la réflexion et au déroulement de l'expérimentation.

La coordination de cette expérimentation a conduit à l'organisation régulière de réunions d'information en direction des acteurs musicaux départementaux (une fois par trimestre).

Zebroch et Vérès consultants se sont réunis de manière formelle en plus des relations continues qu'ils entretiennent tout au long du projet, afin de faire le lien entre l'expérimentation et l'évaluation. (Voir II. A. *Impact du protocole d'évaluation et relations avec l'évaluateur*)

D. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont révélatrices de l'expérimentation, elles mettent au grand jour les hypothèses de départ notamment sur les difficultés rencontrées par les acteurs institutionnels et opérationnels à toucher les jeunes musiciens et par conséquent à identifier leurs besoins. L'importance de la méthodologie de repérage des jeunes, ayant une pratique individuelle ou en groupe, dépasse l'enjeu de l'accompagnement. Elle renvoie plus largement aux modalités de l'action publique et associative face à des publics réputés difficilement mobilisables.

Les premiers mois de repérage illustrent bien les obstacles rencontrés et le caractère politique de ceux-ci. La mise en œuvre du projet met au jour des enjeux plus ou moins explicités entre les différents services communaux (service jeunesse / service culturel) et entre professionnels.

En voici quelques illustrations :

- les animateurs en lien direct avec les jeunes ont pu faire preuve d'une méfiance relative, redoutent une instrumentalisation et une dé-légitimation auprès des jeunes,
- les fichiers des structures musicales comme les studios ne sont pas à jour
- les outils numériques peuvent également monter des limites puisque les groupes sont en perpétuel mouvement, se font et se défont et demande un travail de mise à jour et de veille très important

La difficile mobilisation des acteurs a été un frein pour le repérage des pratiques. Le travail de l'acceptabilité du projet auprès des villes est un travail de long cours. L'implantation ancienne de Zebroch sur le département est autant un atout qu'un inconvénient et il est important de prendre en compte avec beaucoup d'attention le travail engagé de longue date par les acteurs locaux. Ce positionnement est à construire différemment selon les villes, de telle sorte que le projet ne vienne pas se juxtaposer à l'existant, mais qu'il trouve sa place dans le concert des offres, avec des plus-values et des innovations perceptibles par l'ensemble des acteurs en présence.

Après de premières tentatives de mobilisation des jeunes au bilan mitigé, nous avons questionné de nouveau et avec notre évaluateur, les conditions de la réussite de l'Atelier musique de Seine Saint-Denis. Il en ressort l'importance des méthodologies et des outils de communication afin d'établir un climat de confiance avec les jeunes (importance d'un discours cohérent entre les différents acteurs, forme non scolaire des ateliers et empathie des artistes intervenant tout en leur offrant un écrin professionnel, l'utilisation de modes de communication familiers des jeunes notamment numériques, leur donner une visibilité en organisant des scènes au fil du projet, besoin de favoriser les pratiques transversales par des séances de travail collective...).

Des modifications d'organigramme sont intervenues au sein de l'association (fin de contrat d'une chargée de production, congé maternité de la directrice de production) qui ont conduit à une reprise en main du projet par le directeur et la secrétaire générale et avec deux stagiaires sur la production.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Au terme de l'expérimentation, il apparaît clairement que, effectivement, les pratiques musicales des jeunes ont subi de profondes mutations qui elles-mêmes font écho à celles survenues dans leurs conditions de vie, notamment sur le territoire de l'expérimentation où se conjuguent de réelles opportunités d'appropriation des nouveaux modes de création et de diffusion des œuvres et des connaissances d'une part et une précarisation accrue, source d'instabilité aux nombreuses conséquences sociales et culturelles d'autre part. Ajoutons que les jeunes concernés sont également très exposés au rythme rapide, répétitif et peut-être étourdissant des productions de l'industrie du divertissement et de leur promotion parfois luxueuse.

Ces mutations concernent autant le mode d'écoute et d'appropriation de la musique ainsi que son mode de création, que les cheminements par lesquels les jeunes accèdent aux informations et outils nécessaires à la formulation comme à l'accomplissement de leur désir musical.

Il y a bien les « musicos » - jeunes musiciens déjà rompus à une pratique, à un environnement, autonomes dans leurs choix et capables de gérer des questions aussi diverses et importantes que la répétition et son contenu, la veille et l'acquisition de nouveautés techniques, le suivi de l'actualité d'un genre ou d'un artiste et riches d'une ou plusieurs expériences passées - et des jeunes très inexpérimentés qui peuvent passer dix fois devant un équipement musical (salle de concerts et studios de répétition) sans y pénétrer, et à fortiori en maîtriser les codes et l'usage. Le dispositif expérimenté s'est attaché à cette seconde catégorie, particulièrement nombreuse.

Ces deux mondes ne se croisent pas nécessairement, d'autant plus que les classes d'âge en jeu sont aujourd'hui hétérogènes et ne constituent plus le critère d'appréhension des musiques actuelles. Si l'équation « rock = jeunes » fût longtemps démontrée, elle ne l'est plus et dans leur diversité de styles, d'écoles et de sonorités, les musiques dites actuelles concernent un large éventail de la population. Ajoutons que les caractéristiques socio-culturelles du territoire de l'expérimentation portent la marque de l'échec scolaire et de la complexité, voire de la réfraction, de bien des jeunes à la notion même d'apprentissage, notamment s'il est perçu comme scolaire et non immédiatement mesurable.

De ce fait elle est complexe à manipuler quand la musique et sa pratique sont vécues dans le champ des loisirs, exogène à celui des savoirs organisés lui-même forcément associé à l'école. Des approches d'un nouveau type sont nécessaires pour banaliser l'accès à ce domaine.

En conséquence le dispositif expérimenté s'est employé d'une part à repérer ces nouveaux modes d'entrée en musique et d'autre part à concevoir des propositions permettant aux jeunes concernés d'accéder aux savoir-faire et outils nécessaires.

Ces propositions peuvent faire l'objet d'une modélisation relativement simple à rebours d'une architecture complexe, d'un dispositif lourd. En effet, l'expérimentation a particulièrement permis de constater l'importance des actions de médiation active : c'est dans l'action que se gagne l'inscription des jeunes au projet.

Il s'agit bien entendu de démultiplier des modes de rencontre et d'échange dans des registres familiers aux jeunes. L'investissement des réseaux sociaux, comme le repérage méthodique des lieux de circulation usuels sont très fructueux. Ils permettent de mobiliser les jeunes dans des postures d'abord de curiosité, puis d'appropriation de savoirs. De même le recours aux outils de promotion que propose internet permet-il une mise en valeur rapide et s'impose-t-il d'évidence.

La présence d'un parrain du projet est un outil stimulant. Les intervenants de par leurs qualités de musiciens professionnels mais aussi du fait de leur proximité humaine et sensible avec les jeunes inscrits dans le projet fût un fort gage d'efficacité. Enfin la capacité de Zebroek et de son équipe à guider des jeunes musiciens dans des univers plus professionnels, le niveau d'exigence partagé et la capacité d'accompagnement proposé sont bien entendu décisifs.

Chacun de ces éléments est un facteur essentiel de toute tentative de modélisation.

Nous distinguons trois phases : le repérage, la mise en mouvement et l'inscription dans le circuit.

Le parcours : favoriser l'entrée en musique des jeunes par des cheminements renouvelés

Phase 1 : repérage	Phase 2 : mise en mouvement	Phase 3 : formation
Objectifs : Repérer les jeunes et établir une relation engageante	Objectif : entamer le processus de travail et d'apprentissage	Objectif : inscrire les participants dans le circuit des musiciens
Acteurs : les jeunes concernés et les structures d'appui (centres sociaux, MJC, associations, services municipaux de la jeunesse, missions locales...)	Acteurs : jeunes concernés, pairs déjà engagés et intervenants professionnels, musiciens	Acteurs : jeunes concernés, intervenants, réseau des musiciens
Ressources : réseaux sociaux, lieux de proximité, établissements scolaires	Ressources : lieu musical, intervenants et professionnels de la musique, moyens audio-visuels	Ressources : lieu musical, web radio, plate-forme numérique

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Pour une part non négligeable et dans les conditions concrètes de l'expérimentation, la rencontre du public visé ne s'est pas imposée d'évidence. Il s'agit de jeunes aux intérêts multiples qui investissent la musique au même titre que d'autres pratiques culturelles, toutes marquées de leur caractère urbain et, surtout, empreintes de leur proximité avec les divers domaines des loisirs tels que les industries du divertissement les rendent disponibles et les forment. La musique n'y est pas particulièrement visible. En outre les inégalités sociales, spatiales et culturelles fortes sur le périmètre de l'expérimentation contribuent à l'éloignement relatif des lieux culturels et des pratiques artistiques et des codes qui s'y partagent. Enfin, évidemment la jeunesse des personnes considérées constitue un obstacle objectif à un repérage aisé et « mécanique » des participants au projet : leur traçabilité est moindre que celle de jeunes adultes ayant déjà des habitudes de circulation et de socialisation.

Les méthodes du repérage doivent donc être multiples et différenciées, en adéquation avec les pratiques des jeunes concernés, investir les lieux et les réseaux de leur sociabilité et être particulièrement volontaires.

Des méthodes détournées sont particulièrement recommandées : le projet s'est notamment appuyé avec profit sur des travailleurs sociaux, des animateurs et des enseignants. Ces adultes souvent aux premiers sollicités, ou alertés, du désir de musique des adolescents qu'ils côtoient sont rarement ou peu outillés pour y répondre. Leur inscription dans le projet est à cet égard doublement utile : ils contribuent efficacement au repérage des jeunes et retirent de leur participation au projet des méthodes et connaissances mobilisables ultérieurement.

Cet enseignement est une des clefs de la transférabilité du projet.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

La mise en œuvre de ce type de projet en direction de ce type de public relève, on l'a vu de la petite couture. Le principal enseignement est que cela fonctionne par l'agrégation de petites unités (temps, personnel et objectif) demandant, du moins au départ, un certain temps d'investissement de l'équipe en charge du projet.

Au delà de la phase de repérage, il s'agit d'établir un diagnostic, d'organiser des étapes de travail à destination des groupes repérés et de dessiner la perspective d'un temps conclusif de cette première étape, qui ne peut concerner qu'une première étape, l'opération pouvant se renouveler ultérieurement. Les étapes de sa formation préalable ainsi que celle des partenaires qui seront peu à peu associés doivent être clairement identifiées et respectées. L'objectif est, rappelons-le, de faire entrer dans un processus d'apprentissage des jeunes qui ne pensent pas que leur pratique en ait un quelconque besoin. Mais à l'inverse de former des adultes rompus aux logiques d'apprentissage à travailler avec ces jeunes, d'en épouser les contours pour les faire venir sur le territoire adéquat. A cet égard, il est toutefois apparu que, dans certains cas de groupes constitués dans la sphère scolaire, la sensibilisation de réseaux enseignants puisse d'emblée simplifier l'entrée des jeunes dans le dispositif, pour peu qu'il s'agisse d'enseignants eux-mêmes musiciens ou mélomanes et reconnus comme tel par les jeunes.

Mais c'est du côté des ressources offertes par les réseaux sociaux qu'il convient de se tourner: leur intégration immédiate dans la mise en œuvre étapes du projet est source d'une efficacité certaine. D'ailleurs de nombreuses études conviennent que c'est le vecteur tendanciellement dominant pour l'écoute de musique.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

La mise en place d'un tel dispositif requiert la conjugaison de nombreuses compétences et leur mise en réseau.

Tout d'abord des partenariats avec les lieux de musiques actuelles identifiés sur le territoire. C'est à l'appropriation de ces lieux par les jeunes considérés que tend le projet. Ils offrent les ressources techniques et éventuellement humaines nécessaires. C'est eux qui accueilleront aussi bien des sessions de travail que certaines des étapes du projet, notamment ses volets publics. Dans la mesure du possible il est recommandé de nouer un partenariat avec le ou les médias locaux repérés (presse municipale qui a tout intérêt à couvrir le projet mais aussi fanzine, radio ou website).

La coordination des acteurs implique au premier chef les services municipaux, notamment quand existent le service municipal de la jeunesse et de la culture. Les problématiques liées aux musiques actuelles marquent souvent une ligne de discordance entre ces deux services qui se considèrent l'un et l'autre (l'un contre l'autre ?) concernés au premier chef : l'un considérant que la jeunesse est son affaire et reprochant au second de ne pas se consacrer à ces musiques jugées « trop ceci ou pas assez cela » et s'en occupant d'une manière ou instrumentalisée et démagogie jeuniste ont la part belle, l'autre du fait qu'il est chargé de la politique culturelle pour tous, jeunes compris, mais souvent dans une acception académique des enjeux. Bref, les réunir ne coule pas toujours de source mais est un vrai gage de réussite durable. Les personnels de centres sociaux sont également nécessaires au dispositif comme les personnels de l'école de musique et bien entendu, les associations locales, et le cas échéant, l'école de musique associative. La participation des services départementaux est également indispensable du fait d'une vision que l'on peut imaginer globale, notamment du fait qu'ils sont en charge de la mise en œuvre du schéma départemental d'enseignement artistique. Les services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la jeunesse sont évidemment autour de la table d'un comité de pilotage dont les réunions nourrissent l'orientation du projet.

Ce comité doit se réunir deux fois par an environ, sous la « présidence » du porteur de projet.

4. Impacts sur la structure

La structure a tiré grand profit de la mise en œuvre de ce projet qui l'invitait à prolonger son travail dans une direction nouvelle, pour un public nouveau avec des méthodes renouvelées. Usuellement, ce sont les musiciens et groupes constitués qui se tournent vers Zebroch et sollicitent ses dispositifs. « L'atelier musique de Seine Saint-Denis » nous a conduit à inverser la problématique : il fallait repérer et comprendre des pratiques « non conventionnelles » et en identifier les acteurs. Zebroch est passé par une phase de tâtonnements, illustrée par une tendance à privilégier une approche institutionnelle du repérage, quand il fallait justement emprunter des cheminements nouveaux non inscrits dans les lieux habituels éloignés du terrain, ou pour le moins en décalage avec ce dernier. Ce rapport au terrain, familier de l'association dans ses actions en milieu scolaire, a été capital pour l'avancée du projet.

Aujourd'hui, nous plaçons pour sa poursuite non sous la forme d'un dispositif installé, mais en terme de « campagne » régulière à mener pour mettre à jour les nouvelles strates de pratiquants et leurs modes d'entrée en musique qui ne manqueront pas de surgir mois après mois. La mise en œuvre de « L'atelier musique de Seine Saint-Denis » a conduit l'association à faire preuve de mobilité et de souplesse dans son rapport au terrain et aux pratiques. A notre travail régulier en direction du réseau des musiciens « avérés » - les « musicos » - est venu s'ajouter un nouvel étage d'initiatives, porté par une conception conquérante de l'action culturelle, conquérante en ceci qu'elle est mobile et active sur le terrain.

Nous avons investi plus que nous ne l'avions fait jusque-là les réseaux sociaux et les nouvelles convivialités induites par Internet. Nous en tirons des enseignements nombreux pour la conduite de nos projets dans leur ensemble et particulièrement pour renouveler nos approches en termes de pratiques musicales.

Une des hypothèses de travail que nous formulons est de tendre vers la rencontre de ces initiatives (mot plus adapté que celui de dispositif) conduites sur le terrain des pratiques avec les actions que mène Zebroch en milieu scolaire, collèges et lycées.

Ce projet a également permis de nouer des relations d'un type nouveau avec des collectivités territoriales désireuses d'étoffer leurs dispositifs de travail en direction de la jeunesse avec des outils renouvelés, notamment en direction des pratiques culturelles et musicales. Cette relation a pris une forme conventionnelle et financière avec l'agglomération Terres-de-France, engagée dans une relation de long terme avec l'association. D'autres collectivités observent le projet avec intérêt et seront invitées à s'y inscrire.

Conclusion

Nous considérons que ce projet porte des enseignements d'avenir.

En allant interroger les pratiques musicales au plus près de jeunes souvent éloignés des offres culturelles et des institutions locales, il propose de renouveler les formes de l'engagement des structures culturelles au service des populations, notamment dans des zones urbaines et péri-urbaines défavorisées et victimes de ségrégations sociales et spatiales.

Les pratiques de musique ne tarissent pas, elles se modifient vite. Les mutations en cours dans les façons de s'approprier la musique et sa pratique sont stupéfiantes. Le smartphone n'a pas dix ans et son usage a déjà relégué le cd au rang d'antiquité ; My Space était, voici à peine quatre ans le grand pourvoyeur de musique et est littéralement effacé par Facebook, déjà concurrencé par de nouveaux réseaux. C'est aujourd'hui via You tube que se propage et partage la musique chez les adolescents.

S'appuyer sur ces nouveaux usages n'entame pas les ambitions éducatives des projets. Au contraire, d'une certaine façon cela permet de promouvoir des usages non commerciaux du web, ce qui n'est pas une mince question.

Les réponses mises en œuvre ont permis à Zebroch d'innover dans ses pratiques et de mettre au jour la possibilité de mener des projets d'action culturelle résolue, auprès de publics éloignés des offres conventionnelles en s'appuyant sur l'objet sensible et quotidien qu'est la musique. Cela permet de faire des passerelles avec des lieux, des musiciens mais aussi des répertoires et des patrimoines musicaux, avec en finalité un enrichissement personnel des jeunes participants. Ces passerelles peuvent conduire à d'autres disciplines artistiques, en vertu du crédo de Zebroch « La musique est une formidable entrée en culture ». Une modélisation du projet doit au demeurant intégrer cette possibilité, d'offrir à la marge du travail musical proprement dit, des digressions sur des films musicaux, des écrits et chroniques musicales ou toute autre forme opportune.

Du point de vue de sa mise en œuvre concrète, nous concluons que si la poursuite nécessaire du projet ne peut certes se passer de moyens humains pérennes, elle ne passe toutefois pas par la mise en place d'un dispositif de plus. C'est davantage sur la mise en réseau des acteurs concernés qu'il faut travailler. Cette mise en réseau doit au préalable s'opérer sur des principes et valeurs partagés, des méthodologies éprouvées et une conviction commune quant à l'importance de travailler sur ces publics dans ces territoires. Sur le plan opérationnel elle doit se mener de façon partagée, chacun des acteurs engagés ayant une place à occuper pour une organisation souple mais efficace du projet.

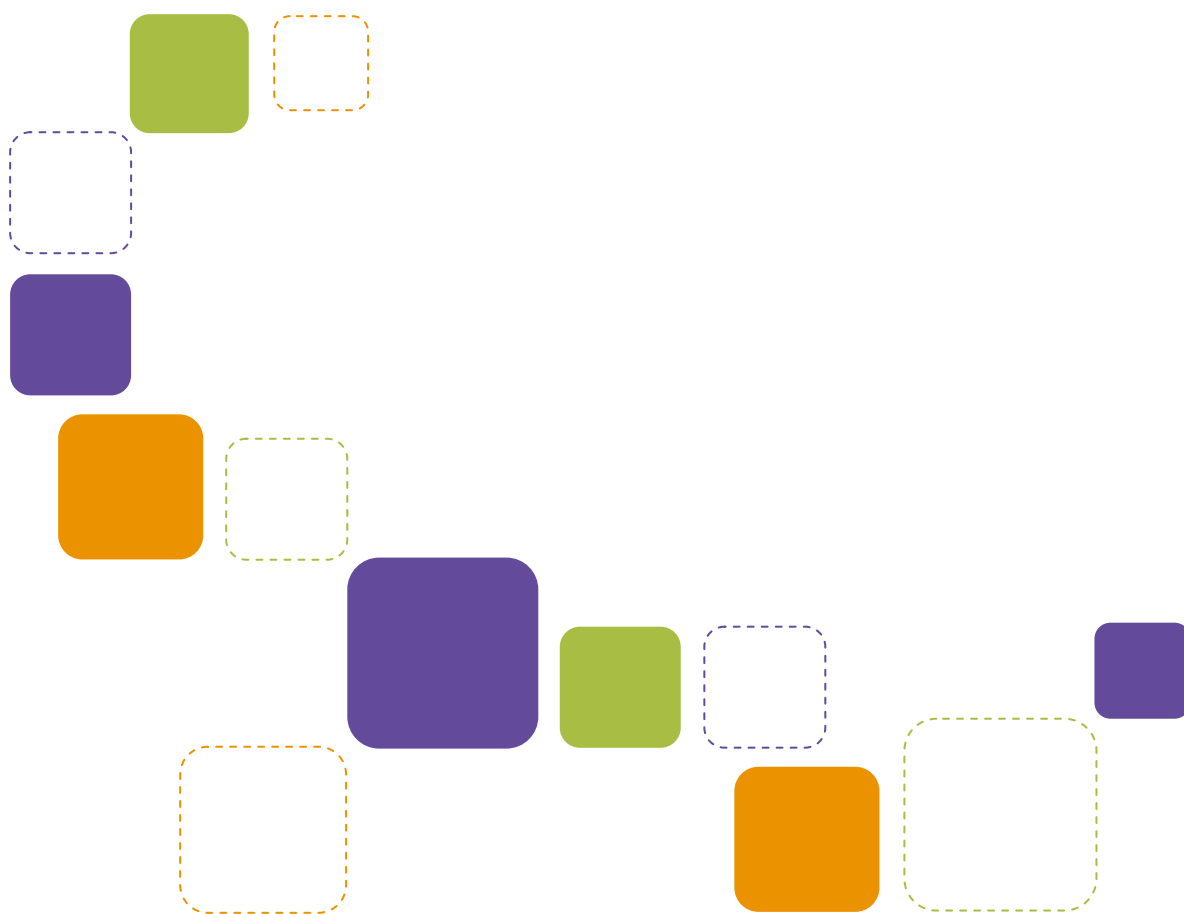
Cela induit qu'une attention constante soit portée à ces enjeux et en conséquence de nourrir la structure et son personnel d'une vigilance permanente au renouvellement des pratiques musicales

Il nous également semble capital que les acteurs soient inscrits dans la durée, dotés de moyens de fonctionnement adéquats et mis à l'abri de ce que produisent parfois les économies de projet, notamment en ce qu'elles précarisent les structures qui les portent.

Conduire des dispositifs conquérants de ce type est une vraie nécessité. Ce n'est pas faire une bonne action consistant à épandre un peu de couleur sur des univers un peu gris, comme souvent les choses sont pensées de loin, mais poser comme un principe politique, un principe de politique culturelle, de travailler à combattre les fractures culturelles et sociétales inacceptables et aux conséquences dangereuses. Il est à noter que offrir des perspectives de ce type à de jeunes équipes participe aussi de la réussite de ce type de projet : des professionnels aguerris pour des initiatives d'action culturelle conquérantes.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>